

DECISION D'ADMISSION, DE REDOUBLEMENT OU D'ACCELERATION DE PARCOURS (ANNEE SCOLAIRE 2020-2021)

CIRCONSCRIPTION :
ECOLE :

ELEVE : Nom :
Prénom :
Niveau :

Madame, Monsieur,

Tout au long de la présente année scolaire, vous avez été informé de la scolarité de votre enfant et des évaluations établies, j'ai l'honneur de vous informer que le conseil des maîtres, réuni le, **propose** que votre enfant bénéficie :

- d'un passage dans le niveau suivant ;
- d'un redoublement ;
- d'une accélération de parcours (indiquer le niveau :).

Cette proposition est motivée par :

.....
.....
.....
.....
.....

Si vous contestez cette décision, vous disposez d'un **déla** de quinze jours, pour formuler un recours motivé devant la commission départementale d'appel qui statuera définitivement (modèle en annexe IV).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A, le
La directrice ou le directeur d'école

A retourner dans un délai de quinze jours à la directrice ou au directeur d'école

- J'accepte la décision du conseil des maîtres ;
- Je conteste la décision du conseil des maîtres (dans ce cas, vous pouvez formuler un recours, à l'aide de l'annexe IV, auprès de la commission départementale d'appel qui se réunira le jeudi 10 juin 2021).

Date :	Date :	Date :
Signature obligatoire du père Représentant légal (*)	Signature obligatoire de la mère Représentant légal (*)	Tuteur Représentant légal (*)

Le ou les représentants légaux de l'élève qui le demandent peuvent être entendus par la commission départementale d'appel (cf. article D321-8 du code de l'éducation).

(*) Rayer la ou les mentions inutiles. Préciser, si possible, l'adresse des deux parents (si différente).